

années elle a dit les mêmes choses dans les mêmes termes. Voici son témoignage : nous en respectons la teneur :

« J'ai été voir, à Ars, le saint Curé pour le consulter sur ma vocation ; il m'a dit de me faire sœur dans la Communauté qu'il m'a désignée. J'ai suivi son conseil, et il m'a dit que j'irai en Crimée et en Italie pour y soigner nos soldats, que je verrai la fin du siècle. Cette parole m'a étonnée et je lui ai répondu : Je vieillirai donc ; car à cette époque j'avais quinze ans. « Oui, m'a-t-il dit, et vous verrez le nouveau siècle 1900. Les « premières années seront néfastes : on persécutera la religion, « l'an 1, 2, 3 et 4. Et puis Dieu y mettra la main et la paix « sera rendue à l'Eglise ; nous aurons à souffrir deux guerres « civiles ou étrangères. »

« Vous souffrirez beaucoup, ma chère fille, ayez du courage. « Notre bon Maître sera avec vous. » Tel est le résumé de ma courte visite au saint Curé d'Ars. C'était en 1845. »

Il est certain que la Sœur a fait les campagnes de Crimée et d'Italie, qu'elle fait encore partie de la Congrégation qui lui fut désignée par le Curé d'Ars. Nous croyons pouvoir dire sans indiscretion que cette religieuse est dans une communauté de l'arrondissement de Castres.

Sa déclaration a été versée depuis quelque temps au dossier de la cause de la béatification du vénérable Curé d'Ars.

(*La Semaine catholique* de Toulouse.)

En pays protestant

Le gouvernement des Etats-Unis a fait parvenir à la maison-mère des Sœurs de la Charité, à Paris, une somme de 100,000 francs, pour frais de voyage et de première installation d'une centaine de Filles de saint Vincent de Paul, destinées à la fondation de nouveaux établissements dans l'Amérique du Nord.

Ainsi, la Providence ne cesse de poursuivre son plan d'infinité sagesse. Malgré la rage de nos sectaires, le bien ne diminue pas sur la terre ; il ne fait que se déplacer, mais, hélas ! c'est à notre détriment.

(*Semaine religieuse* d'Evreux.)